



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 1999**

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités des  
Ors**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99668

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999**

**Développement Economique**

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités des  
Ors**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'entreprise GIRARD Compogreveur installée en location dans un bâtiment de la zone d'activités des Colonnes souhaite construire un atelier pour y développer son activité.

M. GIRARD a retenu la proposition d'un terrain de 1 000 m<sup>2</sup> situé dans le lotissement d'activités économiques à caractère artisanal des ORS rue du Vigneau de Souché.

Un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> sera construit. L'entreprise GIRARD COMPOGRAVEUR emploie actuellement 3 salariés et envisage des créations d'emplois dans les années à venir.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à céder à la société GIRARD Compogreveur ou toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération une parcelle de terrain de 1 000 m<sup>2</sup> environ située rue du Vigneau de Souché dans le lotissement d'activités économiques des ORS ;
- fixer le prix de vente du terrain à 40 F H.T. le m<sup>2</sup> auquel il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur à la date de signature de l'acte authentique ;
- préciser que les frais de bornage, de notaire et de raccordement aux différents réseaux équipant la rue du Vigneau de Souché seront à la charge de l'acquéreur ,
- la recette correspondante sera inscrite au Budget Principal.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)